

5ÈME EDITION



LIGUE
NORMANDIE



Les Raquettes LNT

Ligue Normandie de Tennis

*Épreuve féminine
homologuée et
par équipes*

Règlement 2026

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES

DE QUOI S'AGIT-IL ?

- Une épreuve féminine homologuée par équipes (30/3 à 30/1).
- Des rencontres composées de 2 simples et 1 double appliquant un format de jeu adapté avec utilisation de balles classiques.
- **Format 3** : 2 sets de 4 jeux avec jeu décisif à 4/4. Si 3ème set : super jeu décisif en 10 points
- Une animation sportive homologuée et conviviale organisée en 2 phases :
 - Comité (mars/avril/mai)
 - Ligue : samedi 6 juin 2026 à Honfleur.



QUI PEUT PARTICIPER ?

Les clubs affiliés, les structures habilitées et les sections Tennis Entreprise.

- Les joueuses licenciées FFT âgées de plus de 18 ans, à l'exception éventuelle de 2 joueuses maximum par équipe pouvant être âgées de 15 à 17 ans.
- Les joueuses classées 30/3, 30/2 et 30/1 n'ayant jamais été classées 15/4 ou mieux (prise en compte du classement mensuel de **janvier 2026**).
- **EXCEPTIONS** : Les joueuses NC à 30/4 qui ne peuvent participer aux Raquettes FFT en raison du règlement sur le classement.
- Possibilité de composer une équipe avec des joueuses rattachées à 2 clubs différents.

COMMENT INSCRIRE UNE ÉQUIPE DE CLUB ?

- Inscription de l'équipe (ou des 2 équipes) via un formulaire transmis par les Comités.
- Droits d'engagement : 20€ par club.



II. RÈGLEMENT

1. GÉNÉRALITÉS POUR LES PHASES COMITÉS ET LIGUE

Joueuses

L'Équipe ou les 2 équipes est (sont) composée(s) de 4 joueuses + 1 remplaçante (soit 5 noms à déclarer)* qui devront :

- Être impérativement licenciées FFT.
- Être classées 30/3, 30/2 ou 30/1 (au classement intermédiaire de janvier 2026).
- Ne jamais avoir été classées 15/4 ou mieux.
- Être âgées de 18 ans ou plus, à l'exception éventuelle de 2 joueuses maximum pouvant être âgées de 15 à 17 ans (2011/2010/2009).

*L'inscription de 5 joueuses est fortement conseillée mais non obligatoire.

Composition des équipes

- Chaque équipe est composée de 4 joueuses.
- La liste des 4 noms doit être communiquée au juge-arbitre avant la phase Comité et reste inchangée pour la phase Ligue.

Si malgré l'inscription des 4 noms initiaux, il est nécessaire de procéder à un remplacement d'une phase à l'autre, la remplaçante doit :

- Être licenciée dans le club de la joueuse remplacée.
- Le cas échéant, être licenciée dans l'un des 2 clubs associés dans la composition de l'équipe dite "bi-clubs" inscrite dès la phase Comité.
- Être 30/3 ou 30/1 maximum et n'avoir jamais été classée 15/4 au mieux.

2. SPÉCIFICITÉS POUR LA PHASE COMITÉ

L'organisation de la phase COMITÉ est du ressort de la Ligue et de ses Comités.

Formule

- Par équipes et par poule
- 2 sets de 4 jeux avec jeu décisif à 4/4 et super jeu décisif en 10 points si 3ème set (Format 3)
- Utilisation de balles classiques.
- Pas de tableau à élimination directe.
- Deux simples et un double.

Composition des équipes

- Chaque équipe est composée de 4 joueuses : 2 joueuses de simple et 2 joueuses de double.
- La capitaine devra être l'une des 4 joueuses.



II. RÈGLEMENT (SUITE)

3. SPÉCIFICITÉS POUR LA PHASE LIGUE

L'organisation de la phase LIGUE est du ressort de la Ligue de Normandie.

Formule

- Par équipes.
- Format 3 (2 sets de 4 jeux, JD à 4/4 et SJD en 10 points si 3ème set)
- Utilisation de balles classiques.
- Pas de tableau à élimination directe. La phase Ligue doit se dérouler sous forme de poules ou de TMC
- Deux simples et un double

Composition des équipes

- Chaque équipe est composée des 4 joueuses : 2 joueuses de simple et 2 joueuses de double.
- La capitaine devra être l'une des 4 joueuses.



Pour toute information complémentaire, contactez la Responsable Régionale du Tennis Féminin de votre ligue ou de votre comité.

<https://liguenormandietennis.fr>

Et n'oubliez pas, plaisir et convivialité sont les maîtres mots !